Albi (81) : plus de 20 condamnations, un bracelet électronique et sa famille terrorisée ; Djamel M., 26 ans, écope de 18 mois de prison

17/11/2026 à 16h18



Libéré en août pour terminer sa peine sous bracelet électronique au domicile de sa mère, Djamel M., 26 ans, a été condamné à 18 mois de prison ferme par le tribunal correctionnel d'Albi. Le jeune homme, déjà condamné plus d'une vingtaine de fois, comparaissait le 10 novembre pour des violences familiales, menaces de mort réitérées, destruction de bien et usage de stupéfiants.

Depuis son retour dans le quartier de Cantepau, selon les plaintes et les déclarations recueillies par les policiers, les tensions au domicile maternel étaient devenues insupportables. Sa mère et ses frères et sœur ont décrit des violences et des intimidations répétées. Ses deux plus jeunes frères ont notamment affirmé qu'il les obligeait à se procurer du cannabis pour lui dans le quartier.

Dans la nuit du 6 au 7 novembre, une nouvelle altercation

aurait conduit le plus jeune à prévenir une connaissance, qui a alerté la police municipale. Selon les témoignages rapportés à l'audience, après le passage des agents, le prévenu aurait brisé le téléphone de son frère et confisqué les clés du domicile.

À la barre, Djamel M. a reconnu avoir cassé le téléphone, mais a contesté les violences et évoqué un complot familial. Interrogé sur son casier judiciaire, qui comporte notamment une condamnation pour viol en réunion en 2020, il a contesté certaines questions du président du tribunal.

Le procureur a requis 15 mois d'emprisonnement avec maintien en détention, assortis de mesures de protection pour la famille. **Le tribunal est allé au-delà de ces réquisitions en prononçant 18 mois de prison.**

Source : La Dépêche du Midi, 16 novembre 2026.

Photo : palais de justice d'Albi, Alecs.y / Wikimedia Commons, CC BY-SA 3.0 (photo d'archives). Voir la photographie créditée.